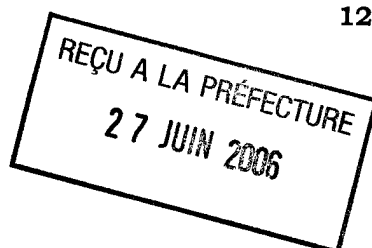


Service instructeur  
Action Internationale et  
Transfrontalière

Service consulté  
Finances

12<sup>ème</sup> Commission - N° 2006/III-129/03



### **ACTION INTERNATIONALE ET TRANSFRONTALIERE Décision Modificative n°1 2006**

#### **I. RESUME**

Dans le cadre de la politique F01 "Aménagement du territoire", le budget consacré à l'Action Internationale et Transfrontalière en 2006 s'élève à 517 000 € (387 100 € au titre du fonctionnement et 129 900 € d'investissement).

Je vous propose d'envisager dans le rapport de la DM1 2006 l'inscription de crédits de paiement complémentaires d'un montant de **138 414,10 €** relatifs à cette politique, détaillés dans les paragraphes suivants :

#### **II. PROGRAMME F012 - "COOPERATION TRANSFRONTALIERE"**

	AP	CP		Total CP DM1 2006
		I	F	
Programme F012		30 000 €	92 901 €	122 901 €

#### **- Projet Interreg III "Deux rives, trois ponts, mille choses à découvrir"**

Dans le cadre du suivi administratif et financier du projet Interreg III "Deux rives, trois ponts, mille choses à découvrir" dont le Département du Haut-Rhin assure la maîtrise d'ouvrage, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement complémentaires à hauteur de **55 900 €** :

- En Section d'investissement : 30 000 €, à imputer sur le chapitre 20 - nature 2031.
- En Section de fonctionnement : 25 900 €, à imputer sur le chapitre 011.

27 JUIN 2006

- **Projet Interreg III "Maison TriRhena Palmrain"**

Dans le cadre du projet Interreg III "Maison TriRhena Palmrain", dont le Département assure également la maîtrise d'ouvrage, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement complémentaires en fonctionnement à hauteur de **37 001 €** nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

- **"Projet pour le Haut-Rhin – Assistance au Groupe de Projet n° 7 "Coopération transfrontalière"**

Le Groupe de Projet n° 7 "Coopération Transfrontalière" s'est réuni pour la première fois le 7 février 2006. Les membres présents ont décidé d'adopter une méthodologie orientée vers quelques projets clefs qui devront apporter une réelle plus-value à notre région. Pour cela, ils souhaitent auditionner un grand nombre d'acteurs locaux, régionaux et internationaux afin d'avoir une vision très complète des objectifs que nous devons nous fixer en matière de coopération transfrontalière.

Afin d'aider le Groupe de Projet n° 7 à mener ses réflexions en s'appuyant sur une aide externe, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement en fonctionnement d'un montant de **30 000 €** sur une enveloppe spécifique n° 83987 – chapitre 11 – fonction 23 – nature 6042.

**III. PROGRAMME F014 – "COOPERATION INTERNATIONALE"**

	AP	CP		Total CP DM1 2006
		I	F	
Programme F014		15 513,10 €		15 513,10 €

- **Autorisation de programme – millésime 2005 :**

Afin de pouvoir verser le reliquat d'aides départementales allouées en 2005 pour divers projets réalisés dans les pays en voie de développement, il est proposé d'inscrire des crédits de paiement complémentaires aux crédits prévus au BP 2006 à hauteur de **15 513,10 €**.

-----

Je vous propose d'inscrire au titre de la DM1 2006 les crédits suivants :

- 92 901 € pour les dépenses de fonctionnement
- 45 513,10 € en crédits de paiement au titre de l'investissement.

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans les différents programmes conformément au tableau financier joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

	AP	CP		Total CP DM1 2006
		I	F	
Programme F012		30 000 €	92 901 €	122 901 €
Programme F014		15 513,10 €		15 513,10 €
Total		45 513,10 €	92 901 €	138 414,10 €